



BOIS D'ARCY EN PEINE D'AUTORITE ???

Entretien avec le DISP de Paris

Pour faire suite à la visite nationale et régionale d'une délégation **Force Ouvrière Justice** datant du mercredi 13 juillet 2022 sur le CP de Bois d'Arcy, un entretien avec la directrice adjointe nous a été accordé.

Lors de ce dernier, un certain nombre de questions et de remarques ont été posées à la numéro 2 de l'établissement et les réponses ont été pour le moins surprenantes !

Fort de ce constat, **l'UISP Force Ouvrière Justice de Paris** a décidé de saisir Mr le DISP de Paris afin d'avoir des précisions sur les réponses précédemment apportées au niveau local.

Voici les points abordés :

- **Un service de nuit avec plus de 200 rondes spéciales** : pour la direction locale (DL), c'est tout à fait normal à l'instar des autres établissements !!!
Réponse du DI : hormis les arrivants, les QD/QI qui sont en spécial d'office, effectivement il y a trop de spéciales pour l'établissement, consigne sera donnée de réduire considérablement cette liste lors des prochaines CPU
- **Des heures supplémentaires effectuées après les horaires de service non payées** car c'est de la faute de l'agent qui est arrivé en retard ou qui ne va pas assez vite pour effectuer le repas par exemple !
Pour la DL, on étudie au cas par cas et tous les agents sont payés mais peut-être que les gradés n'envoient pas les mails pour pouvoir les faire payer !
Réponse du DI : il va de soi que toute heure supplémentaire engendrée pendant le service doit être rémunérée, il n'y a pas de sujet !
- **La procédure disciplinaire avec la demande d'explications** :
Pour la DL l'agent doit choisir entre se faire accompagner à la remise de la DE OU à la remise de la réponse !!!
Réponse du DI : la note DAP est claire, l'agent a la possibilité de se faire accompagner à **TOUTES** les étapes de la procédure disciplinaire !
- **Le rôle des ELACS** :
Pour la DL, les agents ne sont pas systématiquement proposés pour la formation ELSP car ils n'ont pas forcément le profil ???
Réponse du DI : les équipes ELAC sont déjà disposées à être **présélectionnées** pour les épreuves ELSP de par leur fonction, la **sélection** étant tout à fait autre chose.

Enfin, l'entretien s'est achevé par la demande de **Force Ouvrière Justice de Paris** de revaloriser les personnels présents au quotidien, subissant de nombreux rappels, une sur sollicitation à tous les étages ainsi qu'une mise en danger quotidienne dû au manque d'effectif chronique.

Le service des agents doit avoir avec eux une particulière bienveillance, à noter que certains de ces agents vont prochainement recevoir des lettres de félicitations.

FORCE OUVRIERE JUSTICE AVEC VOUS AU QUOTIDIEN !

Adresse de l'UISP - FO : route départementale 927 chemin
vert 95524 Osny

Mail : uisparis@fojustice.fr

Tel : 0607022814 - 0646742400

UISP - FO Justice Paris
Le 16 juillet 2022

